



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Monit
belg

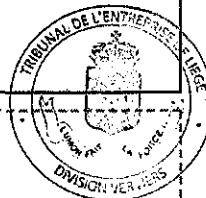


20126587

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

19 OCT. 2020

Greffé
Le greffier



N° d'entreprise : 0872 511 931

Nom

(en entier) : **PROXILUNCH**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Avenue de Ningloheid 44 à 4802 VERVIERS****Objet de l'acte : Transfert de siège social**

Extrait du procès verbal d'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société du 9 octobre 2020

(...)

L'assemblée décide de transférer le siège social à l'adresse suivante :
Chemin de Rouheid, 4 à 4802 HEUSY

IV.FIN DE LA SEANCE

L'assemblée est levée à 18 heures 30, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

(signatures au verso)

LEGROS Jean-François
Président

ANTOINE Sabine
Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).